

Quelques commentaires d'Ault Environnement sur les réponses des candidats

Ault Environnement a lu les réponses des listes [Ault Demain](#) et [Toujours plus haut, toujours plus Ault](#) ainsi que leurs programmes électoraux.

Chacun peut relire les [questions et attentes exprimées en janvier 2026 par Ault Environnement](#) auprès des candidats et lire les intentions affichées dans les réponses et dans les deux programmes électoraux pour se faire sa propre opinion.

La lecture des [questions posées en 2020 par Ault Environnement ainsi que des réponses](#) et du [programme](#) de la liste de Marcel Le Moigne à cette époque peut par ailleurs aider à se faire une idée sur le rapport entre les intentions affichées et la réalité vécue.

Les programmes électoraux 2026 apportent peu d'éléments de réponse aux attentes d'Ault Environnement concernant des sujets essentiels tels la démocratie locale et les stratégies face à l'érosion côtière et au ruissellement des eaux pluviales.

La réponse de la liste Ault Demain se montre positive par rapport aux attentes d'Ault Environnement bien qu'elle demeure vague. La protection de la falaise est annoncée comme une « priorité stratégique » à traiter en « coordination étroite avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard » avec une « défense active des intérêts d'Ault auprès de l'Etat et des partenaires concernés, la commune ne pouvant « assumer seule le coût de tels aménagements ». On ignore toutefois quel type et quel niveau de protection la liste souhaite mettre en place. La maîtrise des eaux pluviales est affichée comme « un sujet essentiel », sans précision.

La réponse de la liste Toujours plus haut, toujours plus Ault est plus précise. Elle s'engage sur la charte de participation du public. Mais elle n'envisage pas la prolongation de la digue 83 et se contente d'enrochements en pied de falaise. Certaines demandes précises d'Ault Environnement comme l'infiltration des eaux pluviales rue Dalhausen et le long de la cavée verte et la séparation entre eaux pluviales et eaux usées ne sont pas traitées. Certaines actions à mener sont citées dans le bilan de mandat alors qu'elles restent à mener, comme pour l'évolution des pratiques agricoles afin d'améliorer l'infiltration de la pluie. La liste conclut : « La coopération avec Ault Environnement devra être renforcée ».

Ault Environnement restera vigilante et sera force de propositions, de sensibilisation et de persuasion dans les mois et années qui viennent.